



Arthur Ligoreau

Demande d'autorisation de collecte de données

4 messages

Arthur Ligoreau

19 janvier 2022 à 10:36

À : dominique.bras.lci@gmail.com

Bonjour Monsieur Bras,

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au PDL :

30001450537491

SIRET : 44024063800013

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention "**BON POUR ACCORD**". Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Une fois votre accord reçu, nous placerons votre dossier en veille de marché, et je reviendrai vers vous dès qu'une fenêtre de tir se présente. Si vous validez cette dernière, nous serons alors en mesure de la saisir efficacement.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.

Cordialement,

Arthur Ligoreau

16 février 2022 à 17:00

À : dominique.bras.lci@gmail.com

Bonjour Monsieur Bras,

Je me permet de vous refaire un signe concernant le mail ci-dessus car je n'ai pas encore reçu votre bon pour accord afin de récupérer les données techniques de votre compteur auprès de notre partenaire ENEDIS.

Une fois reçu, nous aurons tout le nécessaire pour agir efficacement lorsqu'une fenêtre de tir significative se présentera au cours de l'année pour sécuriser votre budget.

Je reviendrai alors vers vous dès que nous aurons une belle opportunité de marché pour renégocier.

D'ici-là, je vous souhaite une excellente fin de journée.

Bien cordialement,

Dominique Bras <dominique.bras.lci@gmail.com>

18 février 2022 à 13:08

À : Arthur Ligoreau

Bonjour

J'ai pu voir vos différent appel mais chaque fois occupé

Merci de me rappeler

Bien cordialement

Dominique Bras

[Texte des messages précédents masqué]

Dominique Bras <dominique.bras.lci@gmail.com>

21 février 2022 à 09:50

À : Arthur Ligoreau <arthur.ligoreau@cabinet-neoenergies.fr>

Bonjour

Comme vue ensemble

Je vous donne mon bon pour accord

Bien cordialement

Dominique Bras